

Biodiversité : 15 questions aux partis politiques français

en vue des élections régionales
de mars 2010

2010 : année de la biodiversité

International : L'année 2010 est celle de la campagne électorale pour les Régionales mais aussi l'année internationale de la biodiversité. En effet, l'Europe comme le Sommet mondial du développement durable à Johannesburg, s'étaient engagés l'une à stopper l'érosion de la biodiversité, l'autre à en freiner l'érosion.... pour 2010.

Une session spécifique biodiversité devrait avoir lieu lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, suivie de la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique en octobre. La France devrait soutenir la création d'un comité international d'expertise scientifique collective autour des enjeux de la biodiversité, à l'image du rôle joué par le GIEC pour le climat. Un rapport européen annoncera la valeur économique mondiale des services écologiques rendus par la nature...

National : En 2009, a été adoptée la loi Grenelle I dont le Titre II et les chapitres I à IV portent sur les enjeux de la biodiversité, des écosystèmes et des milieux naturels. En 2010, les représentants élus des Français doivent débattre de la loi Grenelle II dont le titre IV est relatif à la biodiversité. La constitution de continuités écologiques par la Trame verte et bleue en sera l'un des enjeux. L'Etat organisera la relance du processus de révision de la précédente Stratégie nationale de biodiversité et améliorera la représentation des organisations environnementales au niveau national...

Régional : En 2010, la territorialisation des politiques publiques de l'environnement ou de développement durable sera à l'ordre du jour. Nombre d'éléments figurent déjà dans la loi Grenelle I. La loi Grenelle 2 prévoit que des schémas régionaux de cohérence écologiques devront progressivement être mis en place, des comités régionaux pour la Trame verte et bleue pour organiser la concertation autour des enjeux de la Trame verte et bleue territoriale seront à constituer, une meilleure représentation des associations pour l'environnement au niveau régional est à organiser...

Ce questionnaire vous est adressé comme parti politique par l'association Ligue Roc afin d'ouvrir un dialogue avec vous :

La Ligue Roc, association reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Ecologie au titre de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, est présidée par Hubert Reeves.

Elle s'efforce d'être constamment à l'origine de propositions et elle a choisi d'illustrer un nouveau dialogue environnemental, notamment en participant aux débats multi-acteurs. Son influence est croissante : elle a été associée au processus du Grenelle de l'environnement et aujourd'hui à l'ensemble des réflexions en cours autour de la nature. La Ligue Roc a publié deux « manifestes » pour la biodiversité, réunissant quelques unes des idées promues. Le dernier manifeste est paru en décembre 2009 : « Humanité et biodiversité, manifeste pour une nouvelle alliance ».

Sites à consulter :

www.biodiversite2012.org et www.roc.asso.fr

Vos réponses :

Les engagements pris seront rendus publics en continu sur notre site Internet, ainsi que par voie de presse. Pour appeler les électeurs à les prendre en compte pour le scrutin régional, la Ligue Roc communiquera en effet son analyse des réponses reçues.

Vous pouvez faire parvenir vos réponses avant le 28 février 2010 à la Ligue Roc, 110 boulevard Saint Germain 75006 Paris – Tél. 01.43.36.04.72.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre démarche.



110 boulevard St Germain 75006 Paris
Tel. 01.43.36.04.72- Fax 01.43.36.06.18 - ✉ secretariat@roc.asso.fr

LE QUESTIONNAIRE

LES ELUS ONT, JUSQUE-LA, SOUVENT ACQUIS UNE MEILLEURE COMPREHENSION D'ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX COMME CEUX DES DECHETS OU DE L'ASSAINISSEMENT, DE L'EAU, DE L'ENERGIE OU DU CLIMAT.

A – PLACE DE LA BIODIVERSITE ET RÔLE DES ELUS DANS VOTRE PARTI

1. *Y a-t-il un délégué ou responsable désigné pour les enjeux de biodiversité dans votre parti ? Qui suivra ces questions en 2010 ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

2. *Vous engagez vous à des formations de vos élus nationaux et régionaux sur les enjeux de biodiversité ? Comment ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

3. *Vous engagez-vous à demander à vos élus de rendre compte aux électeurs, de leurs engagements et de leurs résultats en matière de biodiversité ? Comment ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

B - BIODIVERSITE : COHERENCE NATIONALE, CHOIX REGIONAUX

LA FRANCE S'EST DOTEES POUR LA PREMIERE FOIS EN 2004 D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE BIODIVERSITE RESULTANT D'UNE CONSULTATION D'ACTEURS. CE DOCUMENT DOIT ETRE RENOUELE EN 2011.

4. *Les précédents objectifs sont-ils selon vous à reconduire ?
Et quelles devraient être pour vous les trois prochaines priorités d'une Stratégie nationale de biodiversité ? Quelles devraient être pour vous les trois mesures phare ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

5. *Dans cette stratégie nationale, faut-il envisager une place pour l'échelle régionale ? Si oui laquelle ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

6. *Préconisez-vous la mise en place par les exécutifs régionaux de Stratégie régionale pour la biodiversité ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

7. *Préconisez-vous la création en région d'une instance de concertation spécifique sur la biodiversité, dont l'un des rôles sera d'être associé au suivi des politiques régionales en la matière ?*

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

8. **Soutenez-vous l'idée que l'état et la valeur du patrimoine naturel français devraient être recensés puis affichés conjointement au PIB, comme composante des richesses nationales à exprimer ?**

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

FREINER OU STOPPER L'EROSION DE LA BIODIVERSITE FUT L'OBJECTIF DE PRECEDENTES POLITIQUES NATIONALES OU INTERNATIONALES.

9. **Soutenez-vous l'idée que ces objectifs politiques sont désormais déjà dépassés et qu'il serait urgent de se doter d'un nouvel objectif : la recapitalisation écologique, afin de mieux associer dans la perspective d'un développement durable, le capital écologique d'une nation à ses capitaux économique et humain ?**

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

C – POLITIQUES REGIONALES ET TRAMES VERTES ET BLEUES

ETABLIR DES CONTINUITES ECOLOGIQUES TERRITORIALES EST DECISIF POUR PERMETTRE AU VIVANT DE S'ADAPTER. LA CONSTITUTION D'UNE TRAME VERTE ET BLEUE D'ICI 2012 EN EST L'ENJEU, D'ORES ET DEJA INSCRIT DANS LA LOI GRENELLE I. LA LOI GRENELLE II PREVOIT, ELLE, LA REALISATION DE SCHEMAS DE COHERENCE ECOLOGIQUE A L'ECHELLE DE LA REGION.

10. 1 Soutenez-vous l'opposabilité de la Trame verte et bleue aux grandes infrastructures ? A quel niveau dans le droit de l'urbanisme : « pris en compte », « compatibilité », « conformité » ?

- OUI au niveau de la
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

10. 2 Soutenez-vous l'opposabilité de la Trame verte et bleue aux documents d'urbanisme (PLU, SCOT) ? A quel niveau dans le droit de l'urbanisme : « pris en compte », « compatibilité », « conformité » ?

- OUI au niveau de la
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

11. Préconisez-vous que soit organisé en région un dispositif ou un temps fort pour mobiliser de manière active les acteurs du territoire autour des enjeux de la biodiversité ? Lesquels ?

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

12. Préconisez-vous de mettre en place ou de mobiliser, au niveau régional, des outils de financement ? Lesquels ?

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

13. Préconisez-vous que soient réalisés des atlas communaux de la biodiversité ? Si oui, précisez si vous pensez que l'exécutif régional doit s'en charger directement ou aider les communes à le faire.

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

**14. Préconisez-vous de prendre des mesures pour pouvoir inclure la prise en compte de la biodiversité dans les autres champs : agriculture, transport, bâtiment, aménagement du territoire, santé, éducation, etc...
Par quel dispositif ?**

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :

15. Seriez-vous prêt à accepter l'idée d'une évaluation des stratégies régionales menées en matière de biodiversité par leurs pairs, c'est-à-dire par les Régions elles-mêmes, animée par un tiers indépendant, avant la fin de mandat ?

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Vos commentaires ou précisions :